

NOS PARTENAIRES



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



**CAISSE
D'ÉPARGNE**



ACCÈS

L'accès au local se fait par l'entrée rue Roger Salengro du Centre Hospitalier de Denain.
Cet accueil est gratuit, il ne vous coûtera que le respect des personnes et des lieux.
L'accueil se fait selon l'horaire affiché, par des personnes bénévoles de l'association.



*Il ne sera accepté ni cigarette, ni alcool, ni drogue dans ce lieu.
En cas de dégradation ou de voie de fait, l'accueil devra s'arrêter.*

POINT D'eau

Association Prévention Éducation Santé du Denaisis

Accueil par des bénévoles des personnes en grande précarité sociale, familiale, affective, et/ou sans domicile fixe.



**TOUS LES MATINS
DU LUNDI AU VENDREDI**



**RUE ROGER SALENGRO
À DENAIN**



9H-12H



03.27.24.38.55

NOS ACTIONS


**Accueil
autour d'un
petit-déjeuner**


**Hygiène
Image de soi**



**Soutien et
écoute par
les bénévoles**



**Démarches
administratives
avec la permanence
d'accès aux soins et
de santé**



Actions

POINT D'EAU



NOS BÉNÉVOLES



Les bénévoles de l'association vous accueillent et vous portent attention. Ils vous offrent la possibilité d'être écouté, de prendre soin de vous, de laver votre linge et de bénéficier, si nécessaire de quelques vêtements de rechange. Une collation offerte par le Centre Hospitalier de Denain vous sera proposée. De plus les bénévoles peuvent vous aider ou vous orienter dans vos démarches administratives.

[Charte des bénévoles de l'association](#)
« Prévention Education Santé du Denaisis »
intervenant dans l'accueil des personnes sans domiciles fixes

Chaque association de bénévoles apporte des réponses spécifiques aux attentes des personnes accueillies dans l'établissement.

Elle est amenée à agir en complémentarité avec d'autres associations, organismes ou professionnels de santé.

Les bénévoles agissent en accord avec l'établissement. Dans le cadre de cet accord, les bénévoles signataires de la charte s'engagent à :

- Agir dans le respect des convictions et des opinions philosophiques, politiques et religieuses de chacun.
- N'intervenir ni dans le domaine médical, ni paramédical
- Respecter la confidentialité des informations qui pourraient leur parvenir concernant tant l'établissement et le personnel que la personne elle-même
- Travailler en liaison avec l'équipe soignante

L'action des bénévoles est une action associative collective et organisée, dont la qualité est garantie par les engagements suivants :

- L'association signataire de la charte assure la sélection des bénévoles qu'elle mandate en accord avec le Directeur d'Etablissement
 - Elle leur donne une information adaptée
 - Elle assure le suivi et l'encadrement des équipes
- Elle respecte la confidentialité relative à l'identité de ses bénévoles vis-à-vis des personnes accueillies